Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19__11-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT du VAR

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU

Conseil Communautaire
de la Vallée du Gapeau

Séance du 19 février 2021

L'an deux mille vingt et un, le dix-neuf février à 9h30, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi.

Date de convocation : le 12 février 2021

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Présents
31	31	29

Objet de la délibération : COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA CCVG.

21-02-19/11

Conseillers à voix délibérative :

M. AYCARD	Maire de Belgentier – 2e Vice-Président
M. FABRE	Maire de Solliès-Toucas – 3e Vice-Président
M. GERARDIN	Maire de Solliès-Ville – 4e Vice-Président
M. VITRANT	Conseiller communautaire – commune de Belgentier
Mme XICLUNA	Conseillère communautaire – commune de Belgentier
Mme MARTINEZ	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas
M. MATTEODO	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas
Mme DRELON	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Toucas
M. JAULT	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas
M. CALONGE	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Toucas
Mme RAVINAL	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. COIQAULT	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme SMADJA	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme FOUCOU	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. LAURERI	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme DELGADO	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. BOUBEKER	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme BELTRA	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
M. DUPONT	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme VINCENTS	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Pont
Mme FOUASSE	Conseillère communautaire – commune de Solliès-Ville
M. CASTEL	Conseiller communautaire – commune de Solliès-Ville
Mme CORPORANDY-VIALLON	Conseillère communautaire – commune de La Farlède
M. PALMIERI	Conseiller communautaire – commune de La Farlède
M. GENSOLLEN	Conseiller communautaire – commune de La Farlède
M. EVEN	Conseiller communautaire – commune de La Farlède
Mme MANGOT	Conseillère communautaire – commune de La Farlède
Mme GAMBA	Conseillère communautaire – commune de La Farlède

Conseillers ayant donné procuration :
M. ABRINES à M. PALMIERI
Mme EXCOFFON-JOLLY à Mme CORPORANDY-VIALLON

Le quorum étant atteint, le Conseil Communautaire élit M. FABRE secrétaire de séance.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 2121-31,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 18 février 2020 approuvant le budget annexe assainissement collectif 2020 de la CCVG,

VU la Décision Modificative du budget annexe assainissement collectif n°1 du 13 octobre 2020,

VU la Décision Modificative du budget annexe assainissement collectif n°2 du 18 décembre 2020,

le Président EXPOSE aux membres du Conseil Communautaire les conditions d'exécution du budget annexe assainissement collectif de l'exercice 2020.

Le Président ayant quitté la séance, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales, laisse la présidence de la séance pour cet objet à M. AYCARD, 2e Vice-Président de la CCVG.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DÉLIBÈRE ET DÉCIDE :
Pour : 30
Contre : 0
Abstention : 0

Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19__11-DE

- **D'APPROUVER** l'exposé du Président,

- **D'ADOPTER** le compte administratif du budget annexe assainissement collectif de l'exercice 2020, arrêté comme suit :

	EXPLOITATION	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 150 531, 72	698 211,60
RECETTES	2 563 210,89	791 048,74
RESULTAT EXERCICE	+ 412 679,17	+ 92 837,14
RESULTAT REPORTE 2019	0	- 127 130,94
RESULTAT CLOTURE 2020	+ 412 679,17	- 34 293,80

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme,

Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture du Var le 5.03.21
et de sa publication le ...0 5 MARS 2021

Docteur André GARRON

Président CCVG
Maire de Solliès-Pont

Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa transmission, de sa publication ou notification. Il peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19__11-DE

10 février 2021 10:52:49

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT

EN DEPENSE

Collectivité : COMMUNAUTE COMMUNES VALL GAPEAU **Budget : ASSAINISSEMENT** **2020**

Compte	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée			104 842,38 €
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	127 130,94 €	127 130,94 €	0,00 €
020 - Dépenses imprévues (investissement)	42 599,03 €	0,00 €	0,00 €
1641 - Emprunts en euros	201 100,19 €	201 099,22 €	0,00 €
2031 - Frais d'études	25 650,00 €	0,00 €	650,00 €
21532 - Réseaux d'assainissement	7 326,94 €	0,00 €	0,00 €
2157 - Agencements et aménagements du matériel et outillage industriels	155 733,18 €	0,00 €	40 733,18 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques	253 125,78 €	33 354,20 €	63 459,20 €
Opération 10 - Travaux réhabilitation collecteur			0,00 €
21532 - Réseaux d'assainissement	7 280,90 €	0,00 €	0,00 €
Opération 11 - Réduction eaux parasites / diagnostic réseaux communaux			0,00 €
21532 - Réseaux d'assainissement	25 244,51 €	0,00 €	0,00 €
Total des dépenses	**845 191,47 €**	**361 584,36 €**	**104 842,38 €**

Pour le Président
et par délégation
la Directrice Générale Adjointe
Pascale LE CREF

SERVICE DE GESTION COMPTABLE
DE TOULON
PLACE BESAGNE. BT A
CS 61212
83000 TOULON
04 94 92 70 91

Envoyé en préfecture le 05/03/2021
Reçu en préfecture le 05/03/2021
Affiché le
ID : 083-248300410-20210219-21_02_19__11-DE

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT
EN RECETTE

Collectivité : COMMUNAUTE COMMUNES VALL GAPEAU **Budget : ASSAINISSEMENT** **2020**

Compte	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée			53 308,50 €
1068 - Autres réserves	7 881,09 €	7 881,09 €	0,00 €
13111 - Agence de l'eau	89 587,50 €	36 279,00 €	53 308,50 €
1313 - Départements	58 000,00 €	57 676,79 €	0,00 €
1641 - Emprunts en euros	115 000,00 €	0,00 €	0,00 €
2762 - Créances sur transfert de droits à déduction de T V.A.	45 701,83 €	45 701,83 €	0,00 €
Total des recettes	**316 170,42 €**	**147 538,71 €**	**53 308,50 €**

Pour le Président
et par délégation
la Directrice Générale Adjointe
Pascale LE CREF